

nant pour la Dombes les montagnes du Bugey , berceau de leur puissance , où se retrempait leur vigueur , ils commirent une faute , principale cause de leur ruine.

Humbert VII , chargé d'années et d'ennuis , mourut dans le château de Trévoux dont il s'était réservé l'usufruit et fut inhumé l'an 1423 , dans l'église du monastère de la Chassagne , dont il avait nommé l'abbé et les religieux ses héritiers. La race des Thoire ne finit pas toutefois en lui. De sa seconde femme , Marie de Genève , il avait eu un fils qui fut institué , par son oncle maternel , héritier du comté de Genève.

LES COMTES DE SAVOIE.

Les possessions des comtes de Savoie dans le Bugey , au XIII^e siècle , ont un périmètre qu'il est bon de constater. Autour de la seigneurie épiscopale de Belley , le territoire qui leur est assujéti a ses limites de Dorches à Lhuis , dans le bassin du Rhône ; de Lhuis à Torcieu , dans le défilé de St-Rambert , par les confins de la Chartreuse de Portes ; de Torcieu à l'ouverture de la Combe-du-Val , par Brenod , jusqu'à la Michaille.

Le comte Pierre , que la flatterie des historiens officiels de la maison de Savoie a surnommé le *petit Charlemagne* , régnait en 1260. Septième fils du comte Thomas , il avait succédé à son neveu Boniface , au préjudice de son neveu Thomas , comte de Maurienne. La loi salique était observée dans la succession des comtes de Savoie , mais non le principe de primogéniture.

Pierre , étant en Angleterre auprès du roi Henri IV , son neveu , apprend que le sire de Beaujeu lui déniait l'hommage des seigneuries de Virieu et de Châteauneuf , dans le Valromay. Ces fiefs avaient été constitués en dot par Amédée à